

INTRODUCTION

Existe-t-il un espace public de discussion et d'échange d'opinions sur les pratiques forestières au Québec ?

Au cours des soixante dernières années, le rapport de l'être humain à la forêt au Québec a connu une évolution fulgurante. Soutenue par des moyens techniques toujours plus productifs et efficaces, l'industrie est parvenue à entretenir une exploitation de la ressource sur des terrains autrefois inaccessibles, pour une plus longue période de l'année, et surtout, avec toujours moins de travailleurs. Également, l'augmentation de la demande dans le domaine de la construction a contribué à accentuer ce phénomène par lequel le développement des régions, marqué par une activité forestière importante, s'est institué sur la base de justifications relatives au « techniquement faisable » et à « l'économiquement rentable ». D'ailleurs, depuis le début des années 1950, le développement a suivi ce courant classique, alimenté principalement par la théorie du commerce international, un courant qui, au départ et durant longtemps, a établi le « comment » en tant que question de fond du développement (Lafontaine D. 1993).

L'évolution de l'industrie forestière au cours du 20^e siècle fut marquée par une désappropriation par la société québécoise de la maîtrise de son propre développement. Certains analystes soutiennent en ce sens que les flux importants d'exportation des produits forestiers, principalement vers les États-Unis et la Grande-Bretagne, ont accru la dépendance du Québec envers les marchés

internationaux et l'entretiennent (L'Heureux, 2000). Plus tard, certains usages qui étaient autrefois complémentaires sont devenus mutuellement exclusifs. L'exploitation forestière est d'abord devenue incompatible avec plusieurs autres usages. Sous l'influence de ce phénomène mais également des suites de l'évolution des moyens techniques et en trame de la professionnalisation de l'exploitation forestière, l'être humain s'est distancé de la forêt en tant que domaine d'intervention mais aussi en tant que domaine de préoccupation et d'interaction sociale.

Dès le début des années 1980, une profonde remise en question des modèles traditionnels de développement s'impose. Au plan des idées, les savoirs collectifs sont fortement teintés par les pratiques qui ont marqué son édification préliminaire. Ils héritent d'une terminologie technique et des modèles explicatifs de la foresterie fondés sur les préoccupations dominantes de l'époque récente. À cet effet, certains affirment que la « technicisation de la connaissance consacre, sinon provoque l'aliénation de la rationalité dans sa forme instrumentale réifiée » (Mellos K., Miguelez D., Moggach D. & Thériault J. Y., 1991 : 3). Sous l'influence d'une telle vision, s'est développée une approche dite planificatrice du développement régional et des champs d'intervention qui l'alimente, dont la foresterie. Plus tard, des experts ont estimé que ces approches n'ont fait que revenir de l'une à l'autre et que les visions classiques du développement manquaient de perspective (Mellos K., Miguelez D., Moggach D. & Thériault J. Y., 1991). Ces experts rejettent désormais

cette vision de surface dite productiviste à laquelle on attribue notamment l'accroissement des inégalités et la dégradation de l'environnement.

L'émergence des premiers germes d'une critique sociale coïncide alors avec une certaine maturation de la pensée collective relative aux conséquences et aux perspectives d'un tel développement. Dès lors, d'autres questions se sont posées, certaines d'ordre éthique. Il n'y a plus seulement une rationalité à finalité technique mais maintenant une autre, pratique, qui cherche à s'imposer. Ce nouveau courant impose également une critique au positivisme. Au-delà de la vision utilitariste, l'approche critique pose la question de savoir pour qui le développement s'opère et, par conséquent, interroge le fonctionnement de la société. Dès lors, la contribution des interactions sociales dans la formation d'un savoir collectif devient plus manifeste.

Le déclin des régions périphériques est un problème de développement majeur et il interpelle la communauté scientifique au plus haut point. Où se situerait la principale source de ce déclin ? Sur le plan économique, politique ? Ces derniers ont déjà été investigués en profondeur. Et si l'aspect culturel était un élément aussi important à considérer que l'aspect politique ou celui économique ? Les travaux sur les régions innovantes ont déjà permis d'élaborer un diagnostic d'ordre culturel en accord avec la manière dont les industries ont évolué dans les différentes régions du Québec. Selon ce qui en émane, la culture interagit de façon

majeure avec les autres dimensions du développement régional (économie, environnement et société).

La question relative au progrès ne se limite plus aux comment ni aux qui, mais s'impose la question du « pourquoi ». Et désormais, ce sont les communautés qui semblent vouloir elles-mêmes nous révéler ce « pourquoi ». Cette nouvelle préoccupation s'inscrit dans un spectre plus large du développement régional. Le courant humaniste s'est institué et prend la forme d'approches du développement dit « par le bas », « endogène », ainsi que « décentralisé » et « ascendant » (Lafontaine D. 1993). Un tel mode de développement qui s'inscrit dans le temps et marque autrement l'espace en question, prend forme dans une approche dite « durable ».

Relativement à une nouvelle vision du développement que l'on souhaite désormais à visage humain, les justifications et les orientations doivent provenir de la base. Guy Rocher propose comme définition du développement ou de la modernisation : « la totalité des actions entreprises pour orienter une société vers la réalisation d'un ensemble ordonné de conditions de vie collectives et individuelles, jugées désirables par certaines valeurs » (Rocher, 1992 : 544). En ce sens, l'harmonisation devient donc incontournable. Les valeurs, pour leur part, deviennent des références à l'action. L'action sociale non pas des institutions mais du *monde vécu* ou le monde de la vie quotidienne.

Les communautés, ont-elles toutefois, la capacité de prendre leur développement en main ? Ont-elles la capacité d'utiliser pleinement les instruments que la modernité leur procure pour réaliser un exercice démocratique ? La réponse semble évidente et pourtant, elle persiste à alimenter les débats. Ce n'est que tout récemment que les individus et les communautés ont acquis la possibilité, encore limitée, d'intervenir sur l'orientation qu'ils désirent donner au développement de leur milieu. La manifestation d'une conscience sociale provenant du vécu quotidien de tous ne recourt plus autant aux mouvements de rue comme autrefois, mais de plus en plus aux tribunes publiques telles que les forums ou les commissions publiques.

Les idées doivent pouvoir circuler librement d'un groupe à l'autre, pour que ces derniers parviennent à se comprendre et à jouer leur rôle de manière optimale, et ainsi donner un sens commun au développement de leur collectivité d'accueil. Selon Jürgen Habermas, nous aurions hérité de la modernité et d'institutions qui permettent la mise en œuvre d'une véritable démocratie communicationnelle. Ces institutions établissent et entretiennent des plates formes d'information et de débat public qui rejoignent le concept d'*espace public*, tel qu'élaboré par le même auteur. Le concept désigne un espace de médiation entre la société et l'État, qui intervient dans la formation de l'opinion publique. Dans cet espace, le recours à des modes d'agir dits « dramaturgiques », « régulés par les normes » et « téléologiques » se

conjuguent pour donner forme à un mode d'agir de rang élevé, dit « agir communicationnel » (Habermas, 1987). Si un tel mode d'agir se réalise, on peut espérer acquérir une meilleure compréhension partagée des valeurs de chacun. La modernité devrait permettre l'élargissement de l'*espace public* à la société civile ainsi que la mise en oeuvre de la théorie de l'*agir communicationnel* (Thériault J. Y., 1991).

L'ouverture de l'*espace public* dans les sociétés démocratiques est intervenue au cours du 17^e siècle, alors que les commerçants issus de la classe bourgeoise mettaient en oeuvre des moyens de communiquer entre eux et avec les élites de la classe dirigeante. Par la suite, l'*espace public* est devenu accessible à l'ensemble de la société (Habermas, 1993). L'arrivée de l'imprimerie, celle des médias de masse et l'accroissement des pôles urbains, pour leur part, ont contribué à l'élimination des frontières culturelles entre les régions et même entre les nations. Ces conditions, combinées à une libéralisation de la société, ont également fait éclater les frontières de la pensée. On assiste alors à l'émergence de la société de masse ¹ (Rocher, 1992). Les mouvements sociaux déjà présents ou en émergence peuvent désormais prendre de l'envergure. Ce phénomène apporterait, dans certains cas et de plus en plus, les conditions propices à l'émergence de lieux d'*indiscussion*, selon lesquelles les mouvements d'opposition et de contestation tendent à s'inspirer de positions radicales.

¹ Distinguer « société de masse » et « société de consommation ». Dans le premier cas, on reconnaît différentes formes de pressions sociales et culturelles, à se conformer à un modèle standardisé ou en voie de l'être (Heat, 2005).

Sous un angle cybernétique, la société, avec ses institutions et ses formes diverses d'interaction, établit un pont entre l'individu et le champ de la culture. Aujourd'hui, la culture s'intègre dans les réseaux d'échange. La culture est en quelque sorte, une trame où se tissent les liens entre des individus partageant une condition commune (famille, ville, milieu professionnel, ...). Le rapport de l'individu à la *mémoire du monde* (A. Moles) implique le recours à des mécanismes dits socioculturels. La culture d'un groupe, d'une société, est celle de tous les individus qui y réfèrent et l'alimentent. Elle est à la fois celle des employés et des cadres d'une même entreprise, celle des citoyens et des élus d'une même ville, celle des jeunes et des vieux d'une même époque ou celle d'individus qui, bien qu'ayant appartenu à des époques différentes, ont participé au progrès d'une nation commune.

La réalité d'un individu ne sera jamais celle des autres, et encore moins celle de tous les autres. Chacun occupe une position distincte dans la vaste trame sociale et entretient un rapport particulier à la culture, conditionné par sa réalité propre. Désormais, la rationalité ne relève plus d'une conscience monologique construite par un ensemble restreint de maîtres à penser, mais s'édifie au fil des constructions et des déconstructions issues de pratiques délibératoires entretenues dans la communauté, où les multiples directions individuelles parviennent à donner un sens commun.

Dans un cadre juridique et politique tel qu'il prévaut au Québec, les commissions parlementaires sont des institutions qui participent à l'expression démocratique des différentes opinions et qui l'encadrent. Aussi, la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise s'inscrit dans un processus social qui appelle à un renouvellement de la pensée collective sur le développement de la foresterie au Québec et sur les modes de gouvernance qui nous permettent d'être à la fois maître chez soi et présent sur la scène économique mondiale². Au début du 21^e siècle, la Commission Coulombe³ constituait le canal reconnu pour porter un jugement sur la situation forestière au Québec. Avec cette commission, les acteurs des divers groupes ont exprimé et soutenu librement les idées auxquelles ils adhéraient.

Quels enjeux viennent alimenter le débat, et surtout, à quels fondements axiologiques de l'action ces enjeux font-ils référence ? Le phénomène « Desjardins » n'a aucunement été planifié ou produit dans la sphère institutionnelle entourant la gestion de la forêt publique. Or, le débat social et politique qu'il contribua à alimenter n'a rien de particulier au Québec d'aujourd'hui. La littérature américaine aborde également les débats actuels

² Préoccupation déjà présente dans l'esprit du fédéralisme canadien français du 19^e siècle, selon Esdras Minville notamment.

³ Commission, scientifique, technique, publique et indépendante, ayant pour mandat d'établir l'état de la situation relativement à la gestion des forêts publiques au Québec. Elle doit également recommander des améliorations permettant de bonifier le régime forestier dans une optique de développement durable. Les travaux de la Commission ont pris fin en décembre 2004

entourant l'utilisation de la forêt et on y retrouve sensiblement les mêmes préoccupations, notamment les coupes totales sur de grandes étendues. Avec son film, Richard Desjardins dresse un état de situation sur l'exploitation qu'il estime abusive et erratique de la forêt boréale au Québec. Il interroge également la responsabilité citoyenne face à ce qu'il décrit comme un cas de destruction de l'environnement.

Depuis quelques décennies, la gestion des forêts au Québec soulève une insatisfaction de plus en plus manifeste au sein de la population. On accuse souvent la grande industrie de piller nos forêts et l'État de se faire son complice. Le film *L'Erreur boréale* en 1999 a porté une vive critique à l'égard de la gestion forestière au Québec. On y présente la forêt québécoise comme un paysage dévasté et livré à une industrie en quête de profits, pour qui la protection de l'environnement importe peu. Suite de la diffusion du film de Richard Desjardins et aux réactions considérables qu'il a soulevé, un débat public s'est amorcé. Ce débat a créé une ouverture révélant des informations cachées ou, pour le moins, méconnues du public. Une place publique a été graduellement constituée pour ainsi aboutir à la mise sur pied d'une commission indépendante.

La Commission Coulombe a été instituée afin de faire le point sur l'état de la forêt publique au Québec et sur sa gestion. Le 23 octobre 2003, le Gouvernement du Québec lui a donné pour mandats d'examiner le cadre administratif entourant la

gestion de la forêt publique et de faire des recommandations pour l'améliorer. Sous l'angle des dimensions économique, sociale et environnementale du concept de développement durable, elle devait également mesurer plusieurs aspects qui concourent à sa mise en œuvre. Également, plusieurs éléments particuliers à la gestion de la forêt publique et plusieurs de ses outils s'inscrivaient dans la liste de vérifications faisant partie du mandat. Le déroulement des travaux de la Commission devait tenir compte des modifications apportées en 2001 et 2002 à la Loi sur les forêts. La Commission est réputée indépendante et est dirigée par ses membres. Guy Coulombe, le président, a œuvré au sein de l'administration publique et détient une grande expérience de la gestion.

Il est donc nécessaire de mettre en perspective les questions posées au fondement de cette insatisfaction. De façon plus large, la société se trouve devant la nécessité de donner un nouveau sens à son développement, ou elle est condamnée à subir les effets pervers d'une industrialisation dont la puissance est devenue telle qu'elle pourrait causer la destruction de l'environnement à l'échelle planétaire. Voilà un état de conscience qui émerge de certains groupes qui menacent souvent l'ordre établi.

Au Québec, M. St-Hilaire écrit dans le journal *Le Quotidien* qu'on estime que « Le ministère des ressources naturelles n'est plus le gestionnaire de notre richesse. Il serait plutôt devenu le porte-parole des compagnies auprès de la

population » (Desjardins, selon St-Hilaire, 2004). D'ailleurs, lorsqu'on se pose la question pourquoi continue-t-on à dégrader la forêt et à compromettre l'avenir de nos enfants, l'avidité des grandes corporations est souvent évoquée. Au Canada, la gestion des forêts est largement tributaire de la grande industrie, cette dernière étant présente dans chacun des champs d'intervention (planification, aménagement, utilisation des profits, utilisation de la ressource, établissement des priorités de recherche, éducation, etc.).

Le contrôle des forêts par l'industrie ne tiendrait pas qu'au lobby ou à des manipulations politiques douteuses, mais aussi à un cadre législatif formel dont les dispositions peuvent varier d'une province à l'autre. Néanmoins, il laisserait une place de premier ordre à l'industrie. Aucun principe moral ni aucune tradition ne donne à l'exploitation de la matière ligneuse au Québec actuellement, le statut d'activité essentielle à la survie de l'homme. La forêt est naturelle et comporte plusieurs usages possibles. Toutefois, historiquement, on a posé le choix collectif de prioriser la récolte de matière ligneuse pour soutenir un secteur de l'économie dominé par la grande industrie. Cette dernière occupe maintenant une place importante dans les divers programmes de formation en foresterie, elle intervient dans la législation, dans la formation de l'appareil gouvernemental et dans l'économie transnationale. Changer les choses impliquerait une profonde réforme sociale et politique dont on arrive à peine à imaginer l'ampleur.

Il y a également l'impact éthique et social des avancées technologiques et la question de l'équité dans les choix des décideurs. À cet effet, notons le déséquilibre, voir la désarticulation sociale que le progrès technique cause ou pourrait causer, les institutions parvenant difficilement à suivre et à offrir une réponse concrète aux nouveaux problèmes éthiques et sociaux qui en émergent (Homer-Dixon, 2002). La société civile doit recourir à des mécanismes palliatifs pour répondre aux pressions pour lesquelles les institutions n'arrivent plus à offrir une réponse concrète à court terme. Également, la question de plus en plus éthique nous rappelle que le développement est autrement qu'une action supportée au moyen de ressources techniques autres, mais un état prédisposant psychologiquement et socialement à la croissance. François Perroux écrivait en ce sens : « Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global » (Lafontaine D., 1993 : 96).

Beaucoup de questions socialement entretenues demeurent sans réponses, dans un contexte de remise en cause des modèles de gestion retenus en forêt boréale. De nombreuses voix s'élèvent pour revendiquer d'autres modes d'occupation du milieu forestier. Dans un premier temps, cette thèse postule qu'il existe des malentendus entre les différents groupes d'acteurs et parties prenantes de la forêt. Ces malentendus seraient des conditions de la communication sociale émanant d'une distanciation entre les groupes. Ils occasionnent des conflits, voir

de l'*indiscussion* ou de l'ignorance mutuelle. Il existerait un fossé idéologique d'une largeur telle que les individus issus de groupes aussi distants, ne parviendraient pas à communiquer les uns avec les autres. Ces conditions existeraient non pas du fait d'une attitude volontaire d'intolérance et de rejet à l'égard des idées des autres mais comme retombées d'un clivage langagier, conséquent d'un fractionnement social.

En somme, on observe qu'il y a différents groupes de représentation qui militent pour des idées distinctes à l'égard de la forêt. On observe également que certains groupes entretiennent un véritable conflit entre eux et que l'existence de situations de conflit est devenue manifeste dans le discours. S'il en est ainsi, on postule que les acteurs adoptent malgré eux, dans leur discours sur la forêt, une manière de communiquer et des valeurs conformes aux attentes de leurs groupes respectifs. Ceci est lourd de conséquences car s'il en est ainsi, on ne doit plus voir l'acteur comme un être libre dans sa manière de juger de l'état des choses, mais comme un être conditionné par les attentes du groupe auquel il s'identifie le plus, d'une manière dominante du moins.

Si le discours et le débat public, alimentés par les médias, influencent ponctuellement le cours des événements à venir, ils portent également la marque d'une appartenance culturelle. Les personnes issues d'un domaine tel que la forêt, un domaine qui se prête aux relations interculturelles, du moins sur le plan de la

culture professionnelle, en font parfois l'expérience lors des comités multiressources ou des tables de concertation par exemple. La littérature américaine comporte une étude de cas bien documentée, qui démontre cet état de fait. Lors du 7^e Congrès forestier américain de 1996, s'est tenu une table ronde réunissant de 8 à 10 intervenants influents, issus de milieux différents, afin de vérifier la perception de chacun, face à différentes visions de la gestion forestière pour l'avenir. Un consensus à plus de 80% a été enregistré pour la plupart des visions et des principes présentés. Toutefois, face à une vision de l'avenir selon laquelle la forêt serait aménagée avec intendance, éthique, respect et humilité, seule la moitié des acteurs présents étaient en accord. Les autres se sont dit mal à l'aise avec l'idée ou ont affirmé ne pas pouvoir vivre avec une telle vision. Au terme de cette étude, l'auteur a retenu que les termes *intendance*, *éthique*, *respect* et *humilité* appartenaient à un vocabulaire réservé ; en occurrence celui utilisé par les mouvements environnementaux. Le fait d'endosser une vision utilisant principalement de tels termes reviendrait en quelque sorte à adhérer à la philosophie des groupes sociaux, qui les premiers, les ont intégrés à leur vocabulaire spécifique (Limerick, 2002).

Le langage n'est pas neutre, sa construction respecte le cheminement historique de la société qui l'utilise. Les mots n'existent pas par leur simple et seul pouvoir d'exprimer une idée ; ils expriment une idée qui présente un sens. Les différents vocabulaires techniques se construisent selon la réalité éprouvée dans les

champs d'interventions qui leurs deviennent respectifs. La terminologie associée à la coupe forestière constitue un exemple plutôt éloquent, comme quoi le discours et le choix des termes marquent une appartenance sociale et culturelle. Il fut une époque où l'on utilisait abondamment le terme « coupe à blanc » pour désigner une coupe totale. Avec la montée du débat sur la gestion forestière au cours des dernières décennies, ce terme a acquis une fonction de dénonciation, d'accusation. Chez les forestiers, ce terme a donc été remplacé par « coupe totale » (CT), puis par « coupe avec protection de la régénération » (CPR). Bien entendu, les modes d'exploitation avaient également évolué et l'on protégeait réellement la régénération préétablie davantage qu'avant. Toutefois, il se trouve toujours des peuplements sans régénération préétablie, et l'expression « coupe avec protection de la régénération » demeure de utilisée pour désigner une coupe totale de ces peuplements. Depuis la fin des années 1990 le terme a été remplacé par « coupe avec protection de la régénération et des sols » (CPRS). Bien entendu, les modes d'extraction de la ressource ont évolué, et ceux-ci protègent mieux les sols fragiles que les anciennes techniques. Cette nouvelle désignation technique est tout de même appliquée à tous les types de peuplement dans lesquels une coupe totale est réalisée, qu'ils se trouvent sur des sols fragiles ou non. En outre, le terme « coupe à blanc » a acquis une telle portée que les environmentalistes ont tôt fait de se l'approprier et de l'utiliser pour dénoncer les travaux où l'on coupe en totalité de grandes superficies, que la régénération préétablie et les sols soient protégés ou non. L'expression « pillage », que l'on associe aux travaux d'exploitation entrepris

par les industriels, fait également désormais partie du vocabulaire spécifique des groupes qui dénoncent de telles pratiques.

D'autre part, le vocable « récolte » est abondamment utilisé pour désigner la coupe forestière. Ce choix terminologique suggère par contre que la forêt a été préalablement semée à la manière d'un champ de céréales ou qu'elle est désormais soumise à la satisfaction de certains besoins de l'être humain et de la société. Ce terme est par-dessus tout symptomatique d'une vision marquée d'anthropomorphisme. L'histoire de l'aménagement forestier au Québec est relativement jeune et pourtant, le vocabulaire ne cesse de s'enrichir de termes suggérant une analogie entre l'usage de la forêt et l'agriculture (sylviculture, ligniculture, jardinage, ...). Le langage porte les marques et les balises normatives des sociétés qui l'ont élaboré. En somme, le langage raconte la manière dont une société s'est développée.

Le discours porte les marques d'une appartenance culturelle et l'expression d'un jugement sur un objet de la vie sociale. Au départ, les idées complexes émergent un peu comme des nuages flous d'éléments décontextualisés mais gravitant autour d'une préoccupation qui tend à prendre une envergure sociale; passant de l'individu au groupe, puis à la communauté et à la population. Les *représentations sociales et culturelles* sont comme des filtres à travers lesquels on

voit la société. La dimension sociale intervient à l'échelle des groupes et la dimension culturelle fait intervenir l'ensemble de la société.

Au fur et à mesure qu'une préoccupation s'élabore, se précise et s'impose jusque dans les modes de vie des individus qui forment une société, les éléments de représentation prennent sens et s'organisent dans un système complexe d'idées qui à son tour, devient un système de prise de positions. Au cours d'un usage répété, des idées complexes émergent, s'organisent et se précisent. Elles deviennent des éléments de redondance qui se fragmentent en sous éléments. Par redondance et usage répété, les éléments de représentation finissent également par s'imprégner dans la culture.

Guy Rocher postule : « On peut donc dire que la structure de la connaissance d'autrui se prolonge en une structure de l'action avec autrui » (Rocher, 1994 : 17). La forêt publique étant reconnue comme un bien collectif, la notion de *représentation sociale* devient un incontournable. Les *représentations sociales et culturelles* interviennent entre autres dans la formation des groupes d'intérêt (Bourdieu, selon Accardo et Corcuff, 1986), dont certains pourraient accéder à une reconnaissance publique (Dieu, A.-M., 1999). Les *représentations sociales et culturelles*, particulièrement les valeurs qui entrent dans la structuration de ces dernières, fondent l'*action sociale* (Rocher, 1992).

Les représentations sociales et culturelles jouent donc un rôle majeur, à la fois dans la dynamique des acteurs et dans la structuration du cadre culturel d'une société. Les éléments sociaux des représentations interviennent principalement en réaction à une situation récente, nouvelle, inédite, temporaire. Ces éléments appellent à l'action, à la réaction et à l'intervention. Les éléments culturels présentent pour leur part une certaine permanence, une latence. Une frontière distincte entre ces deux types d'éléments de représentations ne peut être établie, il faut plutôt y voir une zone diffuse d'échanges. Les événements ponctuels, bien qu'ils puissent prendre une ampleur telle qu'ils parviennent à changer le cours de l'histoire, n'ont que peu d'influence sur la culture d'une société ou sur ses valeurs profondes, de manière isolée. Néanmoins, la répétition prolongée dans le temps peut finir par induire des changements. Par exemple, les valeurs paysagères relatives aux forêts ont un caractère plus récent que les valeurs d'usage. En ce sens, admettons que ces dernières sont arrivées plus rapidement à accéder au champ de la culture et ainsi façonner certaines autres valeurs de manière plus permanente que les valeurs paysagères. On peut s'attendre à ce que la sécurité d'emploi, la durabilité des ressources et la productivité des forêts interpellent les acteurs et la société civile de manière plus manifeste que l'esthétisme, l'authenticité, la beauté et l'intégrité des paysages forestiers. L'objet de la présente thèse n'est pas de vérifier une telle hypothèse mais donnera tout de même l'occasion de l'effleurer.

D'autre part, une étude sur les *représentations sociales et culturelles* à l'égard des forêts, peut raviver un débat qui concerne sa gestion et son usage. Dès qu'on l'évoque, ce sujet délicat mais fondamental appelle à une prise de position idéologique. Aucune position radicale, quoiqu'elle puisse reposer sur des justifications assez solides, ne peut espérer obtenir une adhésion générale. Ces positions, aussi radicales puissent-elles être, tiennent lieu de balises, de référents qui guident la pensée et l'action. Sur une échelle historique, celles-ci deviennent perceptibles dans le cheminement qu'emprunte une société (Rocher, 1992). Il se trouve entre les différents courants idéologiques, tout un spectre d'idées et de préoccupations qui intègrent une quantité de notions fondamentales tels que l'équité, la durabilité, la viabilité, le développement, l'éthique, la profitabilité et la prudence ; notions intimement liées à la question forestière.

L'objectif de cette recherche est de parvenir à mieux cerner le regard et le mode d'implication des acteurs dans l'économie forestière des régions. Cela est pertinent et d'actualité, alors que la globalisation des marchés affecte les pratiques économiques. Surtout, cette globalisation commande une réflexion sur les capacités locales de réorganisation globale. Cette thèse permet de vérifier en quoi les *représentations sociales et culturelles* entretenues à l'égard de la forêt diffèrent ou se rejoignent d'un groupe d'acteurs à un autre. Dans un deuxième temps, elle permet de cerner la diversité des modes de *représentations sociales et culturelles* (ou des perceptions ramenées à une échelle collective) qu'on peut entretenir à

l'égard des pratiques de gouvernance et d'exploitation forestière. Il s'agit, à la fin, d'apprécier l'étendue et le rôle des *représentations sociales et culturelles* véhiculées par les acteurs étant reliés directement ou indirectement à l'économie forestière.

Le premier chapitre esquisse un portrait général quant à l'état des connaissances liées aux études sur la forêt en tant qu'objet de préoccupations sociales. Il est plus spécifiquement question du phénomène social entourant l'état de la forêt publique au Québec et sa gestion. À la lumière des études disponibles et d'une revue de presse couvrant les années 1999 à 2004, il est observé que la mobilisation populaire face à certains aspects de la gestion des forêts publiques n'est pas exclusive au Québec et repose sensiblement sur les mêmes préoccupations aux différents endroits où elle a été étudiée et documentée, notamment aux États-Unies, en France et dans certains pays asiatiques.

L'état actuel des connaissances sur les *représentations sociales et culturelles* entretenues par les grands acteurs œuvrant à la gestion des ressources naturelles et des systèmes qu'ils construisent et utilisent dans l'accomplissement de leurs actions, demeure relativement pauvre au Québec (ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, 2003). Cet état de choses repose en partie sur le caractère récent d'une prise de conscience collective face à la précarité de l'environnement forestier et des ressources qu'il supporte. Par exemple, on a pris conscience, au cours des années 1970 seulement, du caractère limité de la matière

ligneuse (Mercure, 2001). Avant les années 1960, récolter un volume équivalent à ce que la forêt produisait demeurait techniquement irréalisable. De manière générale, on a entretenu une méconnaissance de notre territoire physique, et ce, jusqu'à la fin des années 1960. Elle s'est traduite, sur les plans social et politique, par une absence de fondements pour appuyer le jugement et l'action collectifs (Minville selon Angers, 1992).

Nos voisins du sud bénéficient pour leur part, d'une légère avance sur la question. Cette avance repose notamment sur l'état des études réputées scientifiques. Également, depuis quelques décennies, le cadre législatif relatif à la gestion des forêts privées aurait contribué à la promotion d'une plus grande conscience collective face à l'environnement en général. Par exemple, dans les années 1930-1940, les États américains ont commencé à instaurer des mesures législatives visant à restreindre la coupe des arbres ayant atteint un certain diamètre minimal. Dès le début des années 1970 et conséquemment aux pressions du public et des groupes environnementaux, Ellefson observe une augmentation importante de ces mesures qui s'étendent maintenant aux autres ressources de la forêt (eau, faune, paysage, etc.) (Ellefson P. V., 2000). La profession de forestier s'est également précisée.

Dans une étude récente réalisée aux États-Unis, l'auteur Bliss constate que le phénomène social dont il est question ici, repose sur autre chose qu'une prise de

conscience de la situation qu'on dénonce (Bliss, 2000). Cela s'explique par l'observation de l'intérêt du public à l'égard de la gestion des forêts et de l'environnement qui continue de s'accroître. Cet intérêt, perceptible par le ton et la nature des propos, repose sur les enjeux liés à l'usage et à la gestion de l'environnement naturel. Sur ce plan, O'Brien dénote un manque de confiance à l'endroit des décideurs (O'Brien, 2003).

En France, suite aux dégâts provoqués par une catastrophe naturelle, l'Office Nationale des Forêts a proposé un plan de récupération sur deux ans. Croyant qu'il s'agissait d'un retour aux activités régulières, des groupes de la population ont réagi dont certains plus vivement (Le Parisien, juin 2000). Le mouvement de mobilisation vécu en France à l'égard de la gestion de la forêt publique, montre que le phénomène soulevé par le film « L'Erreur boréale » en 1999, n'était pas un cas unique à cette époque, mais s'inscrivait dans le mouvement de globalisation auquel la grande industrie avait déjà commencé à réagir. Cette époque correspond aux débuts du mouvement d'intégration des unités de transformation. Les effets économiques appréhendés apparaissent déjà au cœur des préoccupations soulevées par l'Organisation Internationale du Travail en 2001.

Le chapitre deux établit un terrain de recherche pour aborder une étude sur les *représentations sociales et culturelles* de la forêt publique et sa gestion au Québec, à partir des mémoires écrits de langue française, déposés aux audiences de

la Commission Coulombe. Il ne s'agit donc pas d'un dépouillement exhaustif puisque certains mémoires sont de langue anglaise. L'étude ne s'intéresse pas au processus de socialisation par lequel l'individu structure ses propres représentations, mais en revanche, elle permettra de voir, à partir d'un milieu relativement commun et partagé, comment peuvent être observés et mis en relief des types de représentation particuliers. On s'attend déjà à ce que le discours diffère selon les groupes d'acteurs. Plus encore, cette recherche vise à identifier les référents sur lesquels se fondent les diverses *représentations sociales et culturelles* ainsi que leurs effets dans les rapports qu'entretiennent les acteurs entre eux, qu'ils soient directement ou indirectement impliqués dans l'économie forestière.

La recherche s'intéresse également à la dimension normative perceptible notamment avec l'adoption d'un groupe lexical donné. Au strict plan des opinions par exemple, deux acteurs sociopolitiques peuvent partager le même discours sans toutefois soutenir le même schème de représentation ou la même structure dans les idées. Ils échangent des éléments communs ou des idées communes sans toutefois leur reconnaître la même organisation et la même importance individuelle relative au plan des valeurs. Tel que l'explique Angers et Bouchard (1990) et qu'a pu l'expérimenter Limerick (2002), les divergences augmentent généralement à mesure que les prises de position deviennent plus engageantes.

Au plan des applications, la recherche s'inscrit dans une démarche pour mettre en place des outils méthodologiques utiles pour l'analyse du phénomène d'opinion relativement à culture forestière au Québec. Les résultats pourraient aider à comprendre les changements sociaux à l'œuvre quant à la gestion et l'exploitation des forêts, et plus largement à la transformation des modes d'occupation du milieu forestier. À cet égard, il est important de recueillir et d'analyser les idées et les valeurs de tous les groupes et organismes porteurs d'une nouvelle culture.

Le cadre de l'étude comporte certaines limites et l'une d'elles porte sur la dimension temporelle. En effet, les résultats attendus ne permettent pas d'observer une évolution des modes de représentation dans le temps. À cet effet, nous n'obtenons que la photographie d'une situation précise. Éventuellement, une analyse de la situation réalisée à différentes époques pourrait révéler une certaine dynamique dans les modes de représentation. Une telle étude longitudinale pourrait également apporter une distinction quant aux dimensions sociales et culturelles des modes de représentation. En effet, les éléments culturels se caractérisent par une certaine permanence dans le temps et une relative invariabilité face aux situations ponctuelles qui les poussent à s'activer. À l'inverse, les éléments sociaux s'activent généralement dans le cadre de situation précises, arrêtées dans le temps. Une photographie ne permet pas une telle distinction. Ceci n'exclut pas pour autant que nous soyons en présence d'éléments de

représentations des deux types à la fois, mais seulement que cette distinction ne peut se faire ici.

Les mémoires écrits et déposés dans le cadre de la Commission Coulombe forment un corpus fort intéressants car ils révèlent les valeurs et les autres fondements auxquels les acteurs et les groupes d'intérêt s'identifient. De plus, la formulation de plusieurs mémoires repose sur une activité dialogique préalable entre les individus qui prennent part à l'écriture d'un même texte, dans un souci de bien cerner ce qui est le plus digne de mention et de l'exposer d'une manière la plus claire et convaincante possible. Cette activité dialogique préalable contribue dans une certaine mesure, à initier une progression de l'état des savoirs dans le cadre d'un processus d'apprentissage collectif.

L'approche méthodologique comporte trois étapes : l'une, qualitative, l'autre semi-qualitative et la dernière, quantitative. L'étape qualitative vise à cerner les idées maîtresses et le sens qu'on leur accorde. Elle permet de comprendre la nature des propos et d'y associer des *idées-centres*. L'étape semi qualitative permet de valider les unités lexicologiques retenues dans les textes, selon qu'elles révèlent le sens qu'on leur reconnaît ou qu'elles prennent un tout autre sens. Cette étape comporte également en une analyse quantitative sur l'échantillon. La dernière étape consiste en une analyse quantitative ou le portrait statistique de ces *idées-centres* pour un échantillon représentatif de la population québécoise. Elle

s'effectue au moyen d'indicateurs lexicométriques. À terme, une analyse statistique est faite sur chaque paire de groupe d'acteurs pour déceler les lieux probables d'*indiscussion*. Cette analyse comporte sur une série de vérifications réalisées au moyen de la méthode ANOVA, sur les groupes d'acteurs entre eux, relativement à la teneur des différentes valeurs et autres fondements manifestés dans les mémoires. La méthode ANOVA permet de mesurer les écarts selon la variance des résultats, sur une population de distribution dite normale.

Dans un premier temps, un échantillon représentatif du nombre de mémoires déposés dans le cadre des travaux de la Coulombe a dû être établi. Cet échantillon doit être représentatif de la distribution des acteurs selon les groupes constituant le corpus. Une analyse sommaire des régions administratives du Québec a permise d'en retenir une qui répondait à cette double exigence. La région du Saguenay--Lac-Saint-Jean s'est révélé non seulement y répondre très bien mais y répondre le mieux. Pour les fins de l'analyse qualitative, les 66 mémoires du groupe des acteurs nationaux ont été ajoutés aux 30 mémoires provenant de la région administrative du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Cet échantillon représente 34% du corpus qui regroupe 284 mémoires au total.

Dans le cadre d'une analyse qualitative, il est difficile d'établir la taille d'un échantillon qui respecte un intervalle de confiance donné. Toutefois, la représentativité de l'échantillon se manifeste lors du dépouillement des mémoires,

alors que le portrait global tend à acquérir une certaine stabilité au plan de la distribution des idées retenues. Ici, la diversité des éléments de représentation repose sur un inventaire de plus de 360 idées-centres appuyées chacune de plusieurs propositions.

Au terme de l'analyse de l'échantillon et d'un classement des idées-centre et des propositions auxquelles elles réfèrent, un premier portrait statistique apparaît. L'analyse semi qualitative permet de vérifier que les unités terminologiques identifiées pour exprimer les idées retenues, expriment bien ces mêmes idées et non autre chose. Cette analyse a ainsi permise de dresser un portrait quantitatif validé de la fréquence des idées selon les mémoires formant l'échantillon.

L'analyse quantitative a permise d'établir un portrait de la distribution des idées-centres préalablement identifiées, validées et dénombrées dans l'échantillon. On a utilisé à cet effet, un ensemble d'indicateurs lexicométriques de la présence de ces idées. On a effectué la recherche des tels indicateurs et la validation de ces derniers quant à leur valeur indicative au moyen d'une table de corrélation. Ainsi, on a mesuré pour un ensemble de mots présents dans l'ensemble des mémoires de l'échantillon, le degré de corrélation avec chacune des catégories, relatifs aux différents modèles théoriques et empiriques de classement des idées.

Le classement des propositions repose sur deux modèles théoriques et un autre, empirique. Le chercheur a eu recours au modèle des valeurs sociales de Shalom H. Schwartz et à celui des logiques explicatives de Luc Boltanski. Le modèle de Schwartz comporte dix valeurs-types. Le pouvoir, la réalisation, l'hédonisme, la stimulation, l'universalisme, la bienveillance, la tradition, le conformisme, la sécurité et l'auto-détermination. Dans ce modèle, la position relative des valeurs et la distance entre celles-ci et la distance de ces dernières au centre n'a rien d'arbitraire. La tradition par exemple, une valeur proche du conformisme, se révèle plus marginale et légèrement plus radicale que cette dernière. L'universalisme et la bienveillance se démarquent légèrement des autres par leur unicité. Relativement au modèle de Boltanski, on distingue six logiques de vie en société. Ces logiques offrent chacune des principes et un système de justification qui leur sont propres. On y distingue les logiques civique, domestique, industrielle, inspirée, de l'opinion et marchande. L'analyse quantitative, a permise de recenser des indicateurs fiables pour 9 des 10 valeurs de Schwartz, pour 4 des six catégories du modèle de Boltanski, et pour 11 catégories d'un modèle empirique constitué dans le cadre de cette thèse.

À terme, une analyse statistique a été appliquée pour déceler les lieux probables de rupture communicationnelle au sein de la population. À cet effet, la méthode ANOVA a été appliquée sur chaque paire de groupes d'acteurs possibles et pour chacune des valeurs et chacun des fondements issus des modèles théoriques

ou empiriques. Cette analyse a permis de relever 33 cas de rejet de l'hypothèse nulle pour les valeurs de Schwartz, 35 cas avec les logiques-types de Boltanski, 83 cas avec un ensemble de fondements empiriques. Une analyse a également porté sur les thématiques et a permis de révéler 30 cas de rejet de l'hypothèse nulle.

Le troisième chapitre fait un état des résultats et présente les analyses qu'on peut en tirer. Au terme de l'analyse, non seulement les résultats viennent confirmer l'hypothèse de départ, mais ils révèlent des prises de position très nettes sur les pratiques forestières. On constate également une grande richesse dans l'univers des idées et des valeurs liées à la forêt. Cet univers d'images poursuit une évolution qui le fait s'organiser, se modeler. Certains angles de vue révèlent des modes d'organisation forts homogènes. Le modèle empirique offre un angle de vue qui optimise une mise en relief de l'état des lieux de divergence dans toute leur diversité et des idées précises au cœur de ces divergences.

Relativement aux valeurs de Schwartz, une très grande popularité des idées soutenant les valeurs de conformisme et de sécurité se révèle. Ces deux valeurs ensemble, dénotent la poursuite d'une idéologie conservatrice à l'égard de la forêt, conformément au modèle de Schwartz. L'hédonisme est pratiquement absent des mémoires de l'échantillon. Seulement 6 propositions ont été retenues en référence à cette valeur sur les 7 794 propositions relatives aux valeurs de Schwartz. Aucun indicateur lexicométrique n'a pu être retenu en référence au pouvoir. Au terme de

l'analyse sur la population, la tradition est apparue fortement soutenue par les groupes autochtones. Également l'autodétermination s'est révélé être une valeur forte chez les acteurs du groupe des élus municipaux et des acteurs régionaux.

Relativement aux mondes de Boltanski, la logique industrielle domine les différents argumentaires rencontrés dans les textes de l'échantillon. La logique de l'opinion ressort également de manière marquée, alors qu'on exige plus de transparence de la part des gestionnaires. L'analyse quantitative a révélé une forte adhésion à la logique industrielle, d'abord chez les acteurs du groupe « récréotourisme » puis chez ceux du mouvement coopératif et chez les acteurs du groupe « faune ». La logique du monde inspiré est apparue très fortement chez les groupes autochtones et chez les acteurs du monde agricole. La logique du monde marchand est apparue très forte, surtout chez les acteurs de la forêt privée. Aucun indicateur lexicométrique valide n'a pu être associé à la logique civique.

Sous le filtre empirique, le fondement simple relié à l'idée-centre « transformation » rejoint essentiellement celle de valeur ajoutée, associée aux produits issus de l'exploitation forestière. Cette idée pourrait également s'appliquer à des fonctions de la forêt autres que celles reliées à la transformation de la ressource ou aux processus de gestion. Ici, l'idée de valeur ajoutée associée à celle de transformation se précise avec celles de deuxième et troisième transformations. Bien qu'il soit question de première transformation dans un

certain nombre de propositions qui réfèrent à l'idée-centre du même nom, la grande majorité d'entre elles font plutôt la promotion de la valeur ajoutée des produits issus de l'exploitation forestière. Les groupes de l'industrie, de la forêt privée et de l'agriculture sont les plus forts adhérents à l'idée « transformation ». Bien que le milieu agricole présente la moyenne relative la plus élevée, il ne donne lieu à aucun cas de rejet de l'hypothèse nulle. L'idée-centre « droits » est soutenue très fortement chez les groupes autochtones, loin devant tous les autres groupes. L'idée « rôle » est très fortement soutenue par les associations et ordres professionnels. Viennent en deuxième lieu les acteurs du mouvement coopératif puis ceux de la catégorie « récréotourisme ».

Le filtre empirique comporte des fondements simples et d'autres complexes ; des fondements qui en comportent d'autres gravitationnels ou rapprochés, désignés comme des satellites. Les fondements complexes reliés aux idées-centres « critères » et « critère », le dernier apparaissant comme le satellite le plus rapproché, réfèrent principalement aux grandes fonctions de la forêt et à la biodiversité. Le premier réfère à l'admissibilité de certains traitements sylvicoles, à celle de certains programmes d'aménagement et à certaines dispositions. Il réfère surtout au respect du principe général de durabilité. L'idée-centre « critères » donne lieu à un noyau important comportant neuf idées satellites. Parmi ces dernières, la biodiversité, la santé et la polyvalence viennent renforcer la référence à la durabilité de l'environnement plus qu'à celle des deux autres systèmes reconnus

dans le cadre du concept général de développement durable. L'idée-centre « décentralisation » se comporte de manière similaire à celle d'autodétermination relative aux valeurs de Schwartz, c'est-à-dire qu'elle atteint principalement les acteurs du monde municipal et régional. Les idées-centres « développement local et régional », « prise en main », « consensus » et « savoir-faire » sont des idées satellites à celle de décentralisation. Les idées-centres « information » et « éducation » présentent les mêmes phénomènes représentationnels entre les divers groupes d'acteurs et comportent sensiblement les mêmes éléments satellites. Comparativement à l'idée d'information, celle d'éducation constitue un cas spécifique présent dans seulement 18% des mémoires de l'échantillon. Dans l'ensemble, ce sont principalement les acteurs du monde agricole et les groupes autochtones qui ont le moins recours à cette idée-centre. Autrement, bien qu'on n'observe que peu de différences significatives chez les groupes d'acteurs entre eux, l'idée-centre semble se comporter sensiblement de manière similaire à celle de « critères ».

L'accentuation des divergences, conséquente d'une valorisation idéologique intrinsèque, occasionne également des écarts dans la valorisation des idées. Certaines deviennent à la fois populaires aux yeux de quelques groupes et impopulaires aux yeux des autres. Par exemple, l'idée « critère » marque une différence entre le mouvement coopératif et les groupes environnementaux. L'idée « norme » traduit quant à elle, une distance communicationnelle entre les acteurs

politiques régionaux et municipaux, et l'industrie. L'idée « décentralisation » vient isoler le groupe des acteurs politiques régionaux et municipaux d'autres groupes. Chez ce même groupe d'acteurs, l'idée « transformation » vient ajouter du poids à celles qui l'opposent déjà au groupe des acteurs qui s'identifient aux usages récréotouristiques de la forêt. Pour ce qui est des groupes autochtones, c'est l'idée « droit » qui les fait se distinguer le plus des autres groupes. Enfin, on observe que l'idée « recherche » tend à cerner les acteurs du milieu professionnel des consultants.

En conclusion, la forêt québécoise a longtemps été objet de préoccupations, elle est devenue un enjeu politique majeur pour plusieurs acteurs sociaux oeuvrant dans des sphères différentes. La Commission Coulombe a été le lieu privilégié d'observation et d'étude des représentations des différents groupes impliqués, et d'une forte valeur indicative du type de communication à l'œuvre. Depuis les trois à quatre dernières décennies, de nouvelles *représentations sociales et culturelles* à l'égard de la forêt ont connu une évolution importante. Plusieurs pratiques autrefois admises sont aujourd'hui rejetées. Il en a été de même pour certaines attitudes maintenant révolues. Graduellement, la population québécoise est devenue plus sensible et préoccupée par la manière dont l'État assurait la gestion d'un bien collectif tel que la forêt publique. Dans cette mouvance, les milieux locaux réclament et réalisent une gouvernance rapprochée de ce bien collectif, dans un esprit de développement durable.

La certification a trouvé un très fort adhérent avec le monde de l'industrie. Avec cette idée, il est question de rendre la normalisation de la forêt démocratique. Aujourd'hui, les tables de certification sont composées de représentants issus des divers groupes d'intérêt. On y trouve des groupes environnementaux, des acheteurs, des représentants gouvernementaux ou issus des milieux universitaires par exemple. Pour un industriel, la certification permet maintenant de satisfaire des acheteurs de plus en plus concentrés et exigeants. Elle permet également de satisfaire une opinion publique devenue très critique et les acteurs de la scène politiques, lesquels détiennent le pouvoir sur l'attribution de la ressource première. Il est devenu impératif que tous ces intervenants se mettent sur le même diapason car il en va de la survie d'une industrie essentielle pour le développement économique du Québec. L'introduction d'une instance technique avec le chef forestier est une avancée majeure dans le développement du cadre de gestion de la forêt publique québécoise.

Les premiers travaux relatifs à cette thèse et d'éventuels développements subséquents pourraient contribuer à l'avancement des connaissances dans le domaine du développement régional. Si l'on doute de l'utilité d'une telle démonstration, n'oublions pas que l'usage et les pratiques industrielles de la forêt boréale font l'objet de contestations depuis longtemps, et l'acuité des critiques actuelles coïncide bien avec l'émergence d'une conscience environnementale de

plus en plus mise en relief, depuis que s'imposent d'autres modes de développement économique, appuyés sur d'autres modes de vie. Des alternatives et des pratiques innovatrices obligent à tester si elles peuvent trouver un appui solide dans la communauté. Les phénomènes de positionnement idéologique interviennent dans le renouvellement du mode de pensée et à plus grande échelle, dans le repositionnement des régions périphériques en regard de la dynamique de la globalisation. Une méconnaissance des faits et une prolifération de représentations biaisées peuvent compromettre les usages à venir de la forêt.